

BREF



F. Guilha

OIS -3 M12

ans moteur
st exposée
de 600 ch
aptisée W8,
ation en...
son évolu-
létaï dans
tobre 1992,
érie M12,
Chevrolet
rghini, sera
laires entre
k avait pro-
fector, NEO
ui de cette
reproduite
bien finie.
rweb.fr



Renault Sport

NT

r des trois
structeur"
noncé son
mat à la fin
r qui débu-
017. La rai-
ouhaite se
l. Son rem-
nu: Nissan
riat conclu
ur français

VICE CACHÉ

Comment le vendeur peut-il se défendre?

MAÎTRE JOSSEAUME,
avocat à la Cour



DRG

L'acquéreur d'un véhicule d'occasion qui découvre que celui-ci présente des vices importants peut engager plusieurs actions en vue soit de faire annuler la vente, soit de se voir restituer une partie du prix de la vente. Face à un acquéreur tatillon, le vendeur non professionnel qui conteste les doléances de ce dernier n'est cependant pas sans arguments pour se défendre.

Les défauts rendant le véhicule impropre à l'usage auquel il est destiné, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquis, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix s'il les avait connus, constituent les vices cachés de la chose vendue.

L'acquéreur doit démontrer l'existence du vice, sa gravité, son caractère occulte et son antériorité à la vente.

D'ores et déjà, si l'une de ses conditions légales n'est pas réunie, le vendeur pourra contester les revendications de son acheteur.

Les tribunaux ont par ailleurs créé une œuvre jurisprudentielle réduisant le champ d'action de l'acquéreur qui pourra alors être débouté de ses demandes. Notamment en cas de :

- vices apparents révélés par l'essai routier du vendeur ou le PV du contrôle technique ou encore mentionnés dans les factures remises le jour de la vente
- vices survenus après la vente du fait d'un mauvais entretien du véhicule
- vices survenus alors que le véhicule a parcouru de nombreux kilomètres après la vente ou présentant un très fort kilométrage
- vice indéterminé
- vice affectant uniquement l'agrément et le confort de la voiture sans la rendre impropre à l'usage auquel elle était destinée

De nombreux autres arguments pourront également être mis en avant contre l'acquéreur, par exemple, sa profession dans le milieu de la mécanique automobile supposant qu'il connaissait les vices ou ne pouvait les ignorer ès qualités.

DEUX POUR

Le tout n
AxissFix A
est le pri
d'airbags
protège-l
fabricant
forces s'e
tèbres ce
choc va ju
aux enfar
à 105 cm
à la route
brade pa
comptez l



VICTIM SON S

En trois r
a épuisé l
pour un a
à près de
depuis sa
2016, le
nippon e
importé
du Japon
êtes deux
ser comr
liers rep
la clientè